DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BELLEY

CANTON DE HAUTEVILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'ARTEMARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, et deux juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire
Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC), Christine CONJAT, Isabelle ROUX, Valérie PONCET, Séverine MICHAILLE, Karine MICHAUD, Maurice BERRARD, Céline BERGER
Absent excusé : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE)
Absents : Frédéric FLAUJAT, Marcel LAMOTTE, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX, Mireille CHARMONT-MUNET
Secrétaire de séance : Céline BERGER

Délibération n° 2025-31
Objet : vente du camping le Vaugrais
Parcelles A 441. A 442. A 443. A 634. A 683. A 912. A 913. A 918. A 919. A 1006

Vu la délibération du 31 mars 2025 actant l'extinction anticipée et de propriété inversée bail à construction du camping communal à la date anniversaire de 18 ans soit le 1er juin 2025.

Considérant que cette échéance permet à la commune de disposer librement du terrain et d'envisager la cession aux bailleurs actuels,

Considérant que le solde du prix total du loyer dû sur la durée initiale du bail s'élève à :

- 140 097.67 € correspondant à 180 mensualités restantes (loyer mensuel 778.32 €)

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'accepter la proposition d'acquisition des actuels bailleurs et gérants, SARL CAMPING LE VAUGRAIS.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés
Le Conseil municipal décide :

- **D'ACCEPTER** l'offre d'achat présentée par les bailleurs, SARL CAMPING LE VAUGRAIS portant **parcelles A 441. A 442. A 443. A 634. A 683. A 912. A 913. A 918. A 919. A 1006** pour un montant de 140 097.67 €
- **D'AUTORISER** le Maire à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la transaction.

Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley le 2025
et sa publication à cette même date.
Le Maire
Roland DESCHAMPS

Le Maire
Roland DESCHAMPS

Accusé de réception en préfecture
001-210100238-20250612-2025-31b-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2025